



Communiqué – 2-12-2021 Pour publication immédiate (English follows)

Le Parc régional Massawippi affirme son soutien à Bleu Massawippi et s'engage à part entière dans la lutte à la moule zébrée

Bleu Massawippi a franchi une autre étape de son combat contre la moule zébrée lundi en obtenant l'appui du Parc régional Massawippi qui a reconnu par résolution « qu'il y a lieu de redoubler d'efforts pour limiter la propagation de la moule zébrée ». Le Parc régional s'engage ainsi à participer pleinement au suivi, à l'analyse et aux recommandations découlant des actions entreprises et à participer directement à l'effort collectif en contribuant directement aux travaux de Bleu Massawippi pour une somme de 25 000\$.

Un plan d'action sur 10 mois.

Cette réponse favorable fait suite à la présentation de l'état de la situation déposé par le ministère des Forêts de la Faune et des Parcs (MFFP) suivi de l'exposé du plan d'action sur 10 mois de Bleu Massawippi.

Les résultats présentés confirment que l'invasion en est à son tout début, que le contrôle ou la suppression est possible et qu'il est encore 25 fois plus payant d'intervenir rapidement que de renoncer et de choisir ainsi de gérer les impacts économiques inévitables. Le rapport du MFFP indique cependant qu'il est impératif, pour espérer réussir, de renforcer les mesures pour limiter l'introduction et qu'aucune mise à l'eau ne devrait être possible sans certificat de nettoyage. Un objectif que Bleu Massawippi ne peut pas atteindre sans le pouvoir et la volonté des municipalités.

Bien que le travail amorcé soit gigantesque et plein d'imprévus, selon la directrice générale Michèle Gérin, cet appui du Parc régional Massawippi permet de maintenir tous les espoirs et servira de base à une mobilisation populaire sans précédent : « Ce que nous essayons de faire est unique au Canada. Nous saurons dans 10 mois si nous avons réussi le premier test et si, comme nous l'espérons, c'est le cas, nous déposerons un plan de 5 ans. Nous prouverons par l'exemple que tout est possible. Certainement pas facile, mais possible. »

Le plan d'action de Bleu Massawippi se veut réaliste et tient compte de l'ampleur de la tâche. Ainsi, près de 400 000\$ d'investissements additionnels seront nécessaires d'ici octobre 2022. Un défi de taille pour Philippe-David Blanchette, coordonnateur du financement pour cette opération. « Maintenant que nous avons cet engagement du Parc régional, nous pouvons sans réserve solliciter l'implication de la communauté. La participation de 25 000\$ que nous avons demandée et obtenue du Parc régional est symbolique. Nous savons bien que chacune des municipalités devra investir chez elle pour renforcer les mesures de sécurité de leurs accès au lac. Ce qui compte aujourd'hui, c'est leur adhésion. »



Transparence et communications

Une adhésion qui, suivant le plan de Bleu Massawippi, doit être fortement appuyée des citoyens souligne Michèle Gérin : « Un projet pareil ne sera pas soutenu seulement par Bleu Massawippi ou par une déclaration de principe des municipalités. Il doit être endossé à la base par l'ensemble de la population. » Aussi, Bleu Massawippi entame une opération de sensibilisation à large échelle en commençant par une première assemblée publique d'information et de diffusion du plan d'action qui aura lieu par visioconférence le 9 décembre prochain (détails d'inscription sur Facebook ou sur demande à bleumassawippi@lacmassawippi.ca). D'autres suivront tout l'hiver.

Côté financement, abstraction faite des 100 000\$ investis depuis le 15 octobre, Bleu Massawippi passe maintenant en deuxième vitesse et sollicitera, dès la semaine prochaine, l'appui citoyen. « Nous avons besoin de 250 000\$ de dons, un investissement plus que rentable si on se fie aux statistiques, qui nous permettra de démontrer aux gouvernements fédéral et provincial que les enjeux environnementaux ne sont pas qu'une plate-forme électorale et qu'ils devront, eux aussi, s'engager dans la lutte. Nous sommes sérieux. J'ai pleinement confiance que nous pourrions y arriver. » conclut Philippe-David Blanchette.

-30-

Pour infos : Michèle Gérin, 819-238-4410, michelegerin@lacmassawippi.ca
Résumé des résultats et du plan d'action disponibles sur demande